

COMMUNIQUE DE PRESSE**SI PARTICIPATIONS****Arrêté des comptes au 31 décembre 2020 et fin des opérations de liquidation**

Le terme statutaire de la Société étant fixé au 31 décembre 2016, l'assemblée générale ordinaire du 23 décembre 2016 a constaté l'entrée en liquidation conventionnelle de SI PARTICIPATIONS au 1^{er} janvier 2017.

Compte tenu de la trésorerie disponible, le liquidateur a, en 2017, 2019, et plus récemment en octobre 2020, versé aux actionnaires trois acomptes sur liquidation d'un montant total de 14 M€. Ces acomptes portent à 169,5 M€ les sommes versées aux actionnaires depuis 2005, représentant 161 % des fonds propres de la Société au moment de la mise en place de la réforme du mode de gestion de la Société.

Des comptes arrêtés en valeur liquidative depuis le 31 décembre 2016

Ainsi, tout en respectant la règle de prudence, 1,5 M€ de plus-values latentes avaient été enregistrées sur le portefeuille de participations ainsi que l'ensemble des charges à encourir sur la période de liquidation.

Les capitaux propres au 31 décembre 2016 s'élevaient à 14,2M€

Arrêté des comptes au 31 décembre 2020 et fin des opérations de liquidation

Poursuivant sa mission, le liquidateur est resté fortement mobilisé pour gérer la période actuelle au mieux des intérêts de SI Participations et de ses actionnaires et a cédé en 2020 les dernières participations encore en portefeuille.

La plus-value réalisée lors de la cession de la dernière ligne à enjeu du portefeuille est, en raison du contexte de crise sanitaire, inférieure à celle attendue début 2020 mais elle permettra toutefois de retourner aux actionnaires, sur la période de liquidation, le montant de 14,2 M€ estimé lors de l'entrée en liquidation.

Les autres opérations résiduelles ont toutes été réalisées à une valeur proche ou légèrement supérieure à celle figurant dans les comptes.

Les capitaux propres au 31 décembre 2020 s'élèvent à 0,3M€, après prise en compte d'un résultat déficitaire de 0,9M€ s'expliquant par la moindre plus-value sur la dernière ligne de participation significative et le versement du 3^{ème} acompte sur liquidation d'un montant de 1,85M€ fin octobre 2020.



La trésorerie nette disponible représente 0,5M€ au 31 décembre 2020.

Comptes de liquidation

Les comptes de liquidation, établis en date du 11 mars 2021, affichent un boni de 386K€ représentant un solde à distribuer aux actionnaires de 0,92€/action. Le versement du boni, ainsi que les formalités de sortie de la cote et radiation des titres, interviendront fin juin 2021, après approbation des comptes par l'assemblée générale des actionnaires.

Un bilan positif

Durant ses 40 années d'existence SI Participations a accompagné 444 entreprises dans leur développement, notamment dans le sud est de la France, région d'origine de la Société. Elle a cessé d'investir début 2006 et a mené à bien la réforme de son mode de gestion pour l'aligner sur celui d'un fonds de capital investissement à durée limitée, visant une liquidation optimale de son portefeuille de participations. Depuis 2005 près de 170M€ ont ainsi été distribués aux actionnaires via des dividendes, des Offres Publiques de Rachat d'Actions et plus récemment des acomptes sur liquidation, offrant à ses actionnaires un TRI brut sur le portefeuille de l'ordre de 14%.

* * *

Les éléments financiers pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 et les comptes de liquidation ont été examinés par le Conseil de surveillance le 26 mars 2021. Les procédures d'audit ont été effectuées par les commissaires aux comptes.

SI PARTICIPATIONS, société en liquidation cotée sur Euronext Growth à Paris
Code ISIN FR0000061582 – Code Reuters ALSIP.PA – code Bloomberg SIX:FP

Contact : Valérie GERBET, Directeur administratif et financier, v.gerbet@siparex.com
Tél : 04 72 83 23 23 - www.siparticipations.com